

Le Site rubané du «Petit Paradis» à Harduémont (Verlaine, Lg) : résultats de la campagne 1997

Laurence BURNEZ-LANOTTE & Pierre ALLARD

Introduction

Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, É. Vanderhoeft fait une découverte étonnante dans le site rubané du «Petit-Paradis» à Harduémont (Verlaine) en Hesbaye liégeoise. En effet, il met au jour, dans le remplissage d'une simple fosse, une concentration extrêmement dense de vestiges lithiques correspondant à des activités de débitage laminaire. L'originalité de cette concentration en énorme quantité de déchets de taille et de nucleus, dont il en dénombre environ 700 exemplaires, lui apparaît immédiatement. Dans le but de publier et d'exploiter scientifiquement cette découverte, l'inventeur a invité L. Burnez-Lanotte (FNDP-Namur et ERA 12 du CNRS) à effectuer des recherches

à cet endroit. Un premier sondage a été mené en 1996 (Vanderhoeft et al. 1996) qui a permis d'une part, de confirmer le caractère exceptionnel de cet ensemble et, d'autre part, de préciser sa datation au Rubané récent.

En 1997, la campagne de fouilles, qui s'est terminée le 15 novembre dernier, a été réalisée grâce à la collaboration des étudiants en archéologie des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, des membres de l'Équipe de Recherches Archéologiques n° 12 du CRA (CNRS-France), du Cercle Hesbaye-Condruz, de l'A.S.B.L. «Prospections et Recherches Archéologiques en Wallonie» et avec l'aide de M. Drion et M. Grafé, que nous remercions tous très vivement. Les études sont réalisées en collaboration avec Kai Fechner (unité de recherches en paléoenvi-

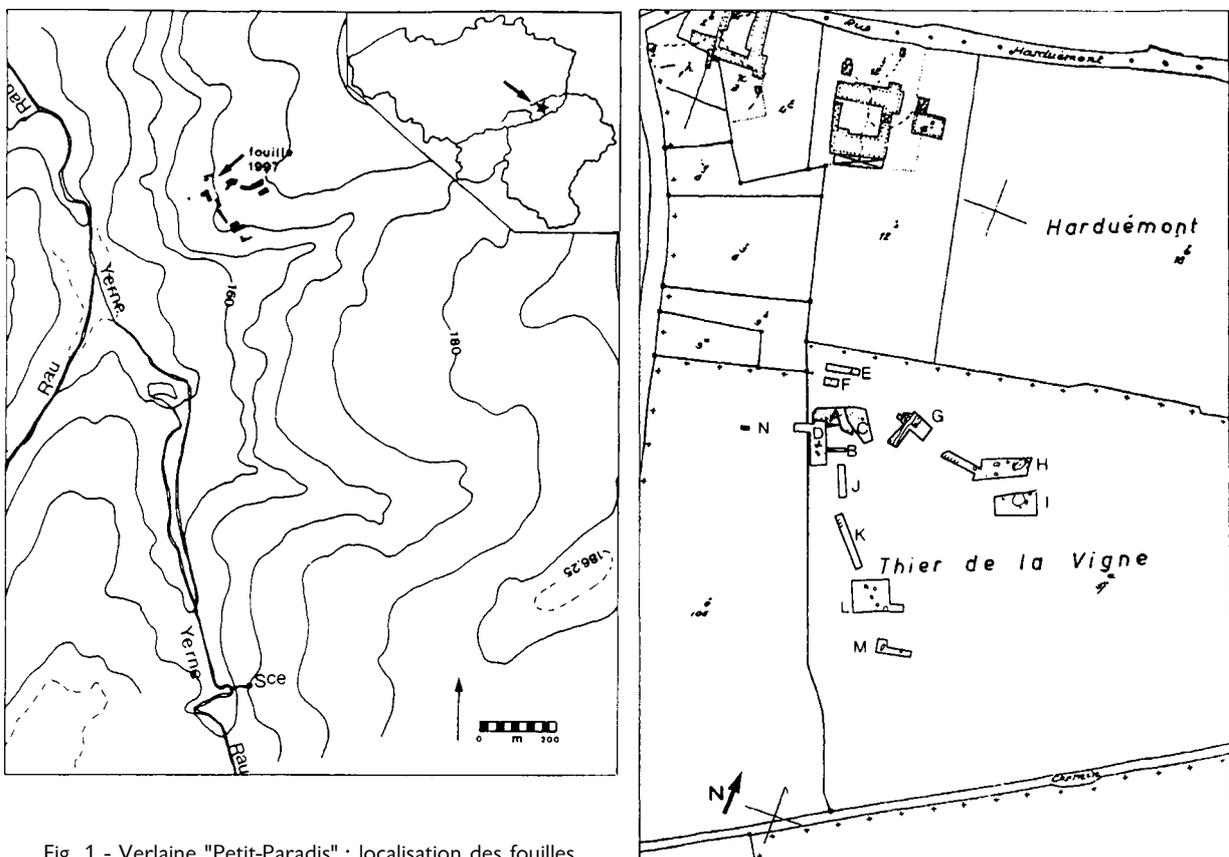


Fig. 1 - Verlaine "Petit-Paradis" : localisation des fouilles.

ronnement de l'U.L.B.) et Jean-Paul Caspar (K.U. Leuven).

Données générales sur le site

L'emplacement de la découverte se situe sur la faible pente d'un plateau limoneux, au lieu-dit «Petit Paradis» à Harduémont, au nord-est de la commune de Verlaine (fig. 1), à 300 m à vol d'oiseau à l'est de l'Yerne et à proximité des ruisseaux qui en constituent les sources. La couverture limoneuse a une épaisseur qui varie fortement à cet endroit. L'installation est implantée à la limite entre le crétacé supérieur (assise de Nouvelles : craie blanche à silex noirs) et le tongrien inférieur (sable argileux et argile grise).

À un kilomètre à l'est, des ateliers rubanés de débitage (Dommartin) ont été identifiés anciennement, sans qu'aucune étude ne permette d'exploiter ce corpus aujourd'hui, pour la plupart, dispersé. Ces occupations sont clairement liées à la présence de bancs de silex de bonne qualité dans le sous-sol local. La mise en évidence de la présence «omaliennaise» sur la commune de Verlaine doit beaucoup aux recherches de J. Destexhe-Jamotte (1962). Dans la proximité directe de nos fouilles, G. Destexhe a découvert une occupation de la Tène et romaine (Destexhe, 1990), au sein de laquelle une structure rubanée a été explorée, et un cimetière mérovingien, actuellement en cours d'étude.

Problématique de recherche et objectifs des fouilles

Les travaux que nous menons à Verlaine s'inscrivent dans un programme de recherches plus général, qui est consacré aux premières installations sédentaires en Moyenne Belgique. Si les occupations rubanées sont très nombreuses en Hesbaye liégeoise et ont été repérées depuis longtemps, les analyses menées sur grande échelle, en tenant compte des contextes précis, sont extrêmement rares. Les cadres chronologiques, les modèles d'occupation régionaux et la compréhension des systèmes techniques manquent de données réellement exploitables. En particulier, la gestion des matières premières, les modes d'extraction, les processus de transformation et les modalités de circulation des produits constituent des problématiques pertinentes, dans cette région où le silex représente une matière première particulièrement abondante. Dans ce cadre, la découverte faite par É. Vanderhoeft au «Petit Paradis» nous offre une documentation unique à ce jour. À terme, ce sont les implications économiques et sociales de cet artisanat et son insertion dans le contexte du Rubané régional qui sont visées.

Le premier sondage mené en 1996, sur une surface limitée, a permis d'explorer partiellement la structure (st. 9601) ayant fait l'objet de l'intervention initiale de l'inventeur et de mettre en évidence d'autres structures, fosses et trous de poteaux, laissant à penser qu'il ne s'agit pas d'un ensemble isolé.

Les fouilles en 1997 avaient pour principaux objectifs :

- la fouille de l'entièreté de la fosse ayant livré les vestiges d'ateliers (st. 9601);
- la recherche d'autres rejets d'ateliers intacts;
- la caractérisation des processus d'acquisition de la matière première;
- une première évaluation du contexte local de cette production et la recherche de traces d'habitat.

En 1997, le décapage a concerné 2 000 m² (fig. 2). D'une part, la surface découverte en 1996 (tranchées A et B) a été élargie (tranchées C et D) et d'autre part, des tranchées ont été ouvertes là où des concentrations d'éléments lithiques en surface ont été repérées durant l'hiver, ce qui explique le découpage des zones fouillées cette année (tranchées E à N). Le morcellement est en outre accentué par la contrainte de respecter les périmètres de sécurité liés à la présence de deux canalisations de gaz qui traversent le site.

Les structures archéologiques

Un premier résultat est la mise en évidence de l'existence d'une installation étendue et dense, puisque la quasi totalité de nos tranchées ont livré des structures rubanées. Les limites de l'occupation ont pu être déterminées dans le secteur occidental. En effet, on y a observé une érosion complète du limon et l'absence de traces rubanées.

Au total, une trentaine de structures archéologiques ont été découvertes, toutes attribuables au Rubané sauf une (tranchée M, st. 9754), à la limite orientale du site (un silo du second âge du Fer). Les installations rubanées se répartissent de part et d'autre d'une dépression, que nous avons déterminé par un sondage profond comme étant un chemin creux récent, peut être aménagé dans un ancien vallon sec.

Six types d'installations ont été découvertes :

- deux batteries de 4 à 6 silos (tr. G : st. 9734-35-41-42-52; tr. H : st. 9719-20-21-22) sécants (diamètre 1 m à 2,50 m; profondeur 1 m à 1,50 m), dont l'une n'a pu être que partiellement explorée, à cause d'une limite de décapage imposée par la présence d'une conduite de gaz naturel qui traverse le site;

- des fosses isolées ne montrant pas d'organisation spatiale particulière. Ovalaires ou circulaires en plan,

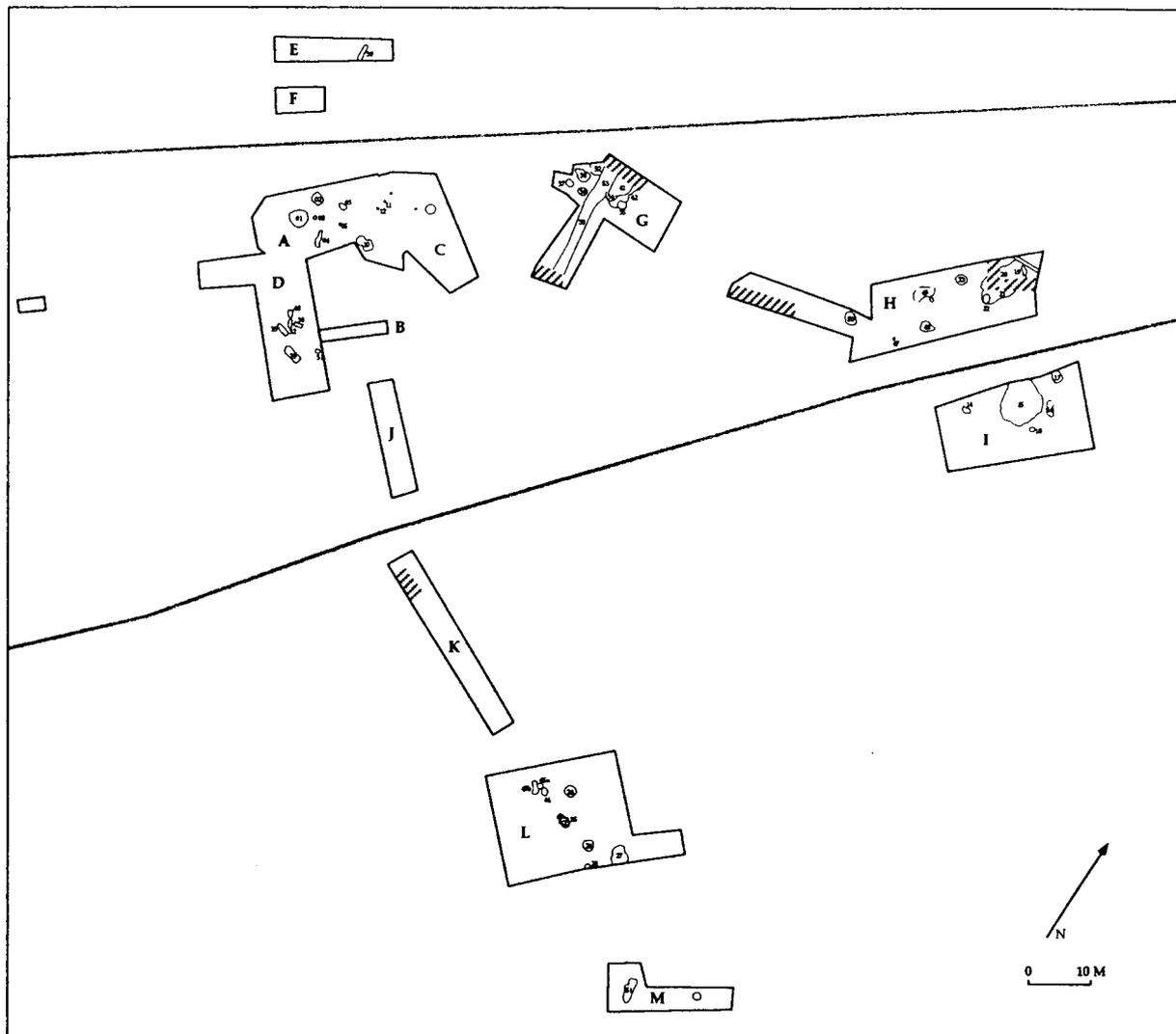


Fig. 2 - Verlaine "Petit Paradis" : plan général des fouilles.

leur remplissage livre des vestiges lithiques et céramiques en proportions variables, mêlés à des restes détritiques (charbons, cendre, torchis);

- une fosse de très grande dimension (tr. I : st. 9715; 6 m de diamètre), peu profonde, dont le comblement secondaire consistait en rejets d'ateliers de débitage laminaires mêlés à des vestiges détritiques abondants. Les analyses pédologiques effectuées par Kai Fechner tendraient à supposer qu'il s'agirait initialement d'une fosse de décantation d'argile;

- un fossé, mis au jour sur 22 m de long (tr. G : st. 9753), qui appartient peut-être à une enceinte rubanée, ce qui devra être confirmé lors de la campagne 1998. Il présente un profil en U, aux parois évasées. Il présente une largeur de 2,40 m et une profondeur d'1,60 m. Aucune trace de poteaux n'y a été observée.

Il recoupe une des batteries de silos;

- la présence de bâtiments est attestée par des fosses de construction qui répondent aux caractéristiques de ces structures (dimensions, morphologie, orientation, remplissage), bien connues de part et d'autre des habitations rubanées; la rareté des trous de poteaux retrouvés s'explique en partie par un taux d'érosion relativement important (0,60 m), mis en évidence par les analyses pédologiques dans les zones fouillées cette année;

- la fosse ayant livré 600 à 700 nucleus (Tranchée A, st. 9601), partiellement explorée lors du sondage de la campagne de 1996, a été entièrement fouillée.

De plus, notre décapage a mis en évidence 6 structures dont l'une (tranchée M : st. 9751) contenant des rejets d'ateliers, à la limite méridionale de notre

fouille, qui n'ont pas pu être étudiées durant cette campagne pour des raisons de planning et qui seront donc explorées l'année prochaine.

L'état actuel des surfaces décapées ne permet pas encore de donner d'informations précises sur l'organisation générale de l'occupation. Celle-ci fera l'objet de la prochaine campagne.

Le mobilier archéologique

Les vestiges lithiques dominent de manière écrasante les autres catégories d'objets. Ils se présentent dans des associations diverses par leur dimension et leur composition, sous la forme de rejets spécifiques, ou combinant des témoins de plusieurs activités, dont la caractérisation ne fait que débiter :

- des témoins de productions laminaires en silex local, qui se répartissent d'une part, au sein de rejets détritiques liés aux tâches domestiques et, d'autre part, dans des concentrations spécifiques de vestiges d'ateliers, avec une présence plus ou moins abondante de nucleus (de quelques uns à plus de 600 spécimens suivant les structures) et de pièces techniques, ainsi que des rebuts du débitage. C'est l'analyse de ces documents qui permettra de mettre en évidence la variabilité des modes de productions lithiques et leur signification par rapport aux besoins liés à l'habitat, et à ceux qui concernent des surproductions éventuelles, destinées à des échanges dont les modalités devront être précisées;

- des vestiges liés aux activités domestiques, comprenant torchis, fragments de meules en grès, outils polis, vases en céramique grossière et en céramique fine décorée, typique du *Rubané récent de Hesbaye*.

Le lithique représente un corpus évalué actuellement à plus d'une tonne. Il s'agit d'un matériau strictement local. La présence des bancs de silex apparaît nettement dans plusieurs sondages profonds pratiqués sur le site. Une première analyse a porté sur un échantillonnage constitué de 14 000 pièces issues des remplissages partiels ou intégraux de sept structures. Pour ce qui est de la structures à l'origine de la découverte (st. 9601), son originalité se confirme. En effet, malgré la mise au jour d'autres ensembles de rejets d'ateliers de débitage laminaire numériquement importants, aucun n'est son équivalent. Pour un millier de nucleus estimé dans cette structure (st. 9601), la fourchette minimum de lames produites oscille entre 5 000 et 11 000. Rien de comparable n'est actuellement connu dans le *Rubané de Hesbaye*. Sur l'ensemble de l'échantillon étudié, on observe la rareté de l'outillage et, du débitage d'éclats et sur tranche d'éclats.

La céramique est relativement bien représentée sous la forme de vases grossiers et fins, parfois

décorés, qui montrent des caractéristiques morphologiques et techniques conformes à ce qui est connu dans le *Rubané récent de Hesbaye*. On notera la fréquence des décors principaux constitués de rubans curvilignes remplis d'impressions alignées et, de rubans curvilignes ou en chevron, remplis d'incisions ou de sillons longitudinaux, interrompus, rapprochés et souvent sécants. L'usage du peigne est avéré. Il comporte deux à trois dents et plus. Son usage est réalisé en impressions séparées ou en peigne traîné. Ces observations confirment la datation récente du site au sein de l'occupation *rubanée de Hesbaye*.

Conclusion

Le caractère exceptionnel de la découverte faite à Harduémont «Petit-Paradis» (Verlaine) est confirmé par une première campagne de fouilles. Ces témoins d'activités de débitage laminaire, replacés dans un contexte domestique local, confèrent une dynamique nouvelle à l'intelligibilité du fonctionnement des systèmes d'approvisionnement, de production et d'échanges dans le *Rubané récent de Hesbaye*. Les études et les fouilles se poursuivront pour mettre en évidence l'articulation de l'ensemble des tâches liées à l'exploitation de la matière première et à la production laminaire, dans le contexte d'une occupation domestique. L'organisation spatiale de ces activités, à l'échelle du site et de la région, permettront de fonder une meilleure connaissance des dimensions économiques et sociales de cette culture archéologique.

Remerciements

Les fouilles ont bénéficié du soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères (France), des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et d'un crédit aux chercheurs du Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique). Il nous est agréable de remercier le Comte d'Oultremont et le Comte de Liedekerke, qui outre une aide matérielle et économique, nous ont fourni un réel appui sans lequel nos recherches n'auraient pas pu avoir lieu. Notre gratitude est également due à Monsieur De Corte, grâce auquel l'acheminement des étudiants sur les fouilles s'est effectué dans des conditions optimales. Sans le soutien de Th. Lanotte, nous n'aurions jamais pu entreprendre ces travaux. Enfin, nous soulignerons que notre campagne en novembre n'aurait pas pu avoir lieu sans le prêt de matériel de protection que nous devons à Jean Plumier (Service de l'Archéologie de la Direction de Namur, Ministère de la Région Wallonne).

Bibliographie

DESTEXHE, G, 1990. Les occupations omalienne, de La Tène et romaine du «Thier de la Vigne» à Oudoumont, *Archéologie Hesbignonne*, 9 : 3-65.

DESTEXHE-JAMOTTE, J, 1962. La céramique omalienne, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques «Les chercheurs de la Wallonie»*, 18 : 1-92.

VANDERHOEFT, É., BURNEZ-LANOTTE, L., 1996. Le «Petit Paradis» à Harduémont (Verlaine, Lg.) : un atelier de débitage laminaire dans le Rubané de Hesbaye, *Actes de la Journée d'archéologie en Province de Liège, Amay, 7 décembre 1996* 1, 1996 : 39-40.

VANDERHOEFT, É., BURNEZ-LANOTTE, L. & ALLARD, P., 1996. Le «Petit Paradis» à Harduémont (Verlaine, Lg.) : un atelier de débitage laminaire dans le Rubané de Hesbaye, *Internéo* 1, Paris, 1996 : 5-14.

VANDERHOEFT, É., BURNEZ-LANOTTE, L., CLARYS, B. & VAN ASSCHE, M., 1996, «Le «Petit Paradis» à Harduémont (Verlaine, Lg.) : un atelier de débitage laminaire dans le Rubané de Hesbaye», *Notae Praehistoricae* 16 : 145-149.

Laurence Burnez-Lanotte
Professeur aux Facultés Universitaires Notre-Dame
de la Paix-Namur
chercheur associé à l'ERA n°12 du CNRS (Paris)

Pierre Allard
Doctorant, ERA n° 12 du CNRS (Paris)